

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 juin 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par délibération en date du 25 septembre 1995, vous avez désigné monsieur Jean-Jack Queyranne comme administrateur de la SAIEM de Vaulx en Velin et vous l'avez autorisé, par délibération en date du 6 mars 1997, à exercer les fonctions de président du conseil d'administration de la société.

Par courrier en date du 13 juin 1997, monsieur Jean-Jack Queyranne m'a fait part de son souhait d'abandonner ce mandat pour se consacrer à ses nouvelles fonctions ministérielles ;

B - Propose de désigner un nouvel administrateur au sein du conseil d'administration de la SAIEM de Vaulx en Velin et de l'autoriser à exercer les fonctions de président dudit conseil ;

Vu le présent dossier ;

Vu ses délibérations en date des 25 septembre 1995 et 6 mars 1997 ;

Vu le courrier de monsieur Jean-Jack Queyranne en date du 13 juin 1997 ;

Oùï l'avis de sa commission finances et programmation ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne monsieur Jacky Darne en tant que nouvel administrateur au sein du conseil d'administration de la SAIEM de Vaulx en Velin et l'autorise à exercer les fonctions de président dudit conseil.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,